

# Comité de Jumelage

## LOUVIERS - HOLZWICKEDE

Siège social : Mairie de Louviers - 27400 Louviers

[jumelage.contact@gmail.com](mailto:jumelage.contact@gmail.com)

[www.jumelage-louviers-holzwicke.de](http://www.jumelage-louviers-holzwicke.de)



Nous vous remercions de nous soutenir par votre adhésion.

### ADHÉSION au COMITÉ DE JUMELAGE LOUVIERS - HOLZWICKEDE

Madame : \_\_\_\_\_ et/ou Monsieur : \_\_\_\_\_

demeurant : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

En raison des économies que cela représente pour notre budget, pour nos correspondances, nous utilisons par préférence les courriels pour nos correspondances. Pour éviter que votre fournisseur d'accès ne rejette nos courriers d'information groupés, nous vous invitons :

- 1 - à inscrire l'adresse mail de notre jumelage dans votre carnet d'adresse
- 2 - nous envoyer un petit message à notre adresse E-mail : [jumelage-contact@gmail.com](mailto:jumelage-contact@gmail.com)
- 3 - mais à vérifier régulièrement votre dossier SPAM

Adhésion 2023-2024

Couple : 25,00 Euros

Individuel : 16,00 Euros

Famille : 35,00 Euros

Jeune (moins de 25 ans) : 10,00 Euros

Total

Par chèque correspondant au montant total à l'ordre du "Comité de Jumelage Louviers-Holzwicke",  
à envoyer à notre Trésorière : Mme JEANNIN, 11 rue des roses - 27940 VENABLES  
ou à déposer chez Mme FEUGERE, 2 rue du Bal Champêtre - 27400 LOUVIERS

Les informations recueillies par ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par notre Comité de Jumelage exclusivement pour sa gestion et l'information des adhérents et sympathisants sur ses activités ou celles auxquelles il s'associe. Conformément à la loi "Informatique et libertés", vous pouvez obtenir une copie de vos données, en connaître le moyen de collecte et les faire rectifier en nous adressant un e-mail accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et du présent bon d'adhésion.